

N° 74 - bimensuel - 15 novembre 2000

Ministère
de la culture et
de la communication

3 rue de Valois
75042 Paris Cedex 01

3615 Culture
www.culture.gouv.fr

LA LETTRE D'INFORMATION

Ministère de la culture
et de la communication

Inauguration de la Grande
Perspective des jardins du
château de Versailles

Responsabilités nationales
et communautaires dans
l'espace culturel européen

Dossier L'offre
éducative des
établissements
du ministère
de la Culture

Enchantez-nous, une exposition-atelier organisée par le Centre Pompidou pour les 6-12 ans, Galerie des enfants, photo © S. Potier, Centre Pompidou

ISSN 1255 - 6270

L'offre éducative des établissements du ministère de la Culture et de la Communication
page 7

Actualité

La restauration des jardins de Versailles à mi-parcours
Un vaste plan de rénovation
page 2

Espace culturel européen
responsabilités nationales et communautaires
page 4

Les artothèques, mode d'emploi
Un outil original de diffusion de l'art contemporain
page 5

Chantiers de fouilles sur le plateau de Roissy
Sur la piste des gaulois
page 6

Lieux « alternatifs »
Accompagner sans institutionnaliser
page 11

Archéologie
Une coopération franco-jordanienne redonne vie à l'Artémis de Petra
page 14

Alfred Pacquement
« Ma passion pour l'art contemporain est intacte »
page 16

Directeur de la publication : Jacques Vistel
Rédacteur en chef : Jean-Paul Cîret
Rédaction : Paul-Henri Doro 01 40 15 83 65, Isabelle Assémat 01 40 15 82 95
Comité de rédaction : Lionel Bertinet, Jacques Bordet, René Bouvet, Adeline Boulanger-Coustou, Sandra Cattini, Robert Fahr, Alain Fougeray, Nicole Gasser, Annie Gay-Waver, Valérie Labayle, Anne Laborde, Martine Lehmans, Vincent Lorenzini
Crédits photographiques : Franck Fleury, Farida Guerdjou-Brechemier
Conception graphique : Jeanne Verdoux
Impression : Maulde et Renou
N° de commission paritaire : 1290 AD, nouvelle série
Tirage : 34 000 exemplaires
2 F le numéro

Pour recevoir la lettre d'information :
Adresser une demande écrite au DIC, Ministère de la culture et de la communication
3 rue de Valois, 75042 Paris cedex 01
Fax : 01 40 15 81 72, Minitel : 3615 Culture, internet : <http://www.culture.gouv.fr>



Versailles

LE CHANTIER DE RESTAURATION DU PARC SE POURSUIT

Catherine Tasca a inauguré, le 27 octobre dernier, la Grande Perspective du Château de Versailles, réouverte après restauration, ainsi que deux bosquets du parc, la Girandole et le Dauphin. Ces travaux de restauration du Petit Parc, dans leur état initial vont se poursuivre encore dix ans. À l'occasion de cette inauguration, Catherine Tasca a également planté un peuplier au Petit Trianon, marquant ainsi le début de la campagne de reboisement du Parc de Versailles après les dégâts occasionnés par la tempête de décembre 1999.

Les jardins de Versailles sont l'objet d'un ambitieux projet de restauration engagé il y a exactement dix ans, date à laquelle avait été décidé de remettre le parc de Versailles dans l'état voulu par Le Nôtre. Une tâche énorme qui doit durer encore dix ans.

Cet important chantier de restauration est donc parvenu à mi-parcours. Il vise à renouveler progressivement le patrimoine végétal du parc de Versailles : jardin à la française pour le Petit Parc et le Parc du Grand Trianon, jardin « pittoresque » pour le Jardin Anglais de Trianon, alignements et boisements forestiers pour les trois cents hectares du Grand Parc.

Une restauration fidèle à l'œuvre de Le Nôtre

Situé à la proximité immédiate du château et associant d'une manière particulièrement équilibrée parterres, bosquets, allées et perspectives, le Petit Parc a été le cadre des premières opérations de restauration. L'objectif de la restauration est de retrouver une composition fidèle à l'œuvre de Le Nôtre. Une première grande étape a déjà permis de traiter toute la partie centrale du Petit Parc, par la replantation, au cours de la première période de 10 ans (1990-2000), de la perspective centrale du jardin (Allée du Tapis Vert) et des six bosquets qui l'encadrent.

Cette programmation est dorénavant achevée avec la reconstitution, dans leurs dispositions complètes, des deux plus anciens bosquets du Parc de Versailles, créés sous le règne de Louis XIV : le Bosquet du Dauphin et celui de la Girandole.

Le renouvellement complet des plantations, en intérieur de ces bosquets et en lisière des allées géométriques qui les encadrent, avec notamment la régénération complète, en 1998, des alignements de marronniers de l'Allée du Tapis Vert, a par ailleurs permis d'éviter des dégâts encore plus considérables lors de la très violente tempête de décembre 1999, en particulier vis-à-vis de l'exceptionnel décor statuaire des jardins qui a pu être ainsi pratiquement épargné.

La replantation de « trame » végétale du jardin, dont les tracés ont été globalement conservés au cours des siècles, s'accompagne d'opérations de restitution des décors intérieurs de bosquets. Leur richesse et leur diversité (fontaines, jeux d'eau, architectures de treillages ou de marbre, art topiaire) contrastaient, au XVII^e siècle, avec la stricte géométrie de la composition, en y apportant un irremplaçable élément de plaisir et de raffinement. Le décor intérieur, les fontaines et les architectures de treillage du Bosquet de l'Encelade ont ainsi pu être fidèlement rétablis en 1997, dans le cadre d'une opération de mécénat d'entreprise.

Dans ce même esprit, la restauration du Bosquet des Trois Fontaines, totalement abandonné au XIX^e siècle, ou celle du Parterre de l'Orangerie, dans tout le raffinement originel de ses broderies de gazon, sont actuellement en cours de lancement, avec, également, la contribution d'importantes actions de mécénat.

Inauguration du bassin du Dauphin



Le Jardin Anglais de Marie-Antoinette, véritable « laboratoire botanique » de la fin du XVIII^e siècle, mais dont les collections végétales se sont considérablement appauvries depuis le XIX^e siècle, tient aussi une place privilégiée dans ce programme général de restauration du Parc.

Objectif 2003

Les premiers travaux de replantation engagés en 1998 dans un premier secteur du jardin vont désormais se déployer à une échelle beaucoup plus importante pour retrouver, d'ici à 2003, les compositions en tableaux champêtres et les panoramas charmants qu'affectionnait la reine Marie-Antoinette et qui firent la célébrité de son jardin à la fin du XVIII^e siècle.

La transformation du paysage des jardins de Versailles, initiée en 1990 et fortement accélérée par la tempête de décembre 1999, voit ainsi progressivement s'incliner les grandes frondaisons romantiques des arbres plantés sous le Second Empire pour retrouver aujourd'hui une lecture plus contrastée, mais aussi plus authentique, entre Le Nôtre et Hubert Robert, de ce véritable manuscrit de l'Art de Jardins qu'est Versailles.

LA CAMPAGNE DE REPLANTATION DE LA GRANDE PERSPECTIVE

La replantation de l'Allée Royale puis la remise en état de son Tapis Vert, engagés au cours de l'année 1998, constituent une étape essentielle de la restauration des jardins de Versailles.

Tandis que la replantation de la Grande Perspective que dessine l'Allée Royale a été achevée et inaugurée le 12 mars 1999, la fin des travaux de régénération du Tapis Vert permet aujourd'hui à l'ensemble de retrouver toute sa cohérence.

LE BUDGET DE LA RESTAURATION

Le montant global du budget de l'opération est de **23,6 MF**.

La restauration de l'Allée du Tapis Vert et des deux bosquets du Dauphin a été menée sous la conduite de Pierre-André Lablaude, Architecte en chef des Monuments historiques chargé de la restauration du Parc de Versailles.

CALENDRIER DES TRAVAUX DE RESTAURATION

Les travaux de restauration les plus importants sur le plan financier étaient, pour la plupart, déjà prévus dans un schéma directeur d'aménagement établi sur 20 ans. Les dégâts occasionnés par la tempête de 1999 obligent la révision des budgets et la réalisation d'opérations particulières sur les 3 prochaines années.

PETIT PARC

Bosquets du nord Hiver 2001-2002 à printemps 2003

Bosquet des Trois Fontaines Hiver 2001 à printemps 2003

Salle de bal Hiver 2000-2001

Régénération lisière ouest Hiver 2000-2001 à automne 2002

TRIANON

Replantation jardin anglais Automne 2001 à printemps 2003

Alignements des allées Hiver 2000-2001

Avant-cours Hiver 2002-2003 à automne 2003

Sous-bois de Trianon Hiver 2002-2003 à automne 2003

GRAND PARC

Régénération des parcelles boisées Hiver 2002-2003

Replantation des alignements Hiver 2001 - printemps 2003

Réfection des clôtures Printemps 2001 à hiver 2001-2002

Catherine Tasca, entourée des jardiniers de Versailles, lors de l'inauguration de la Grande perspective



Catherine Tasca à Beaune

RESPONSABILITÉS NATIONALES ET COMMUNAUTAIRES DANS L'ESPACE CULTUREL EUROPÉEN

La table ronde « l'Europe : utile ou néfaste au cinéma ? » qui s'est tenue lors des 10^e rencontres internationales de Beaune, a donné à Catherine Tasca l'occasion de revenir sur deux priorités de la Présidence française de l'Union européenne dans le domaine du cinéma : le programme *Média +* et les aides nationales.

Rappelant que la véritable plus-value communautaire du programme *Média* était de favoriser la circulation de la production européenne, la ministre a souligné que le nouveau programme *Média +* devait s'inscrire dans la continuité, et reprendre les domaines d'intervention et la plupart des mécanismes d'aide de *Média II*, en y ajoutant des mesures spécifiques aux nouvelles technologies. « La présidence considère que les 400 millions d'euros proposés par la Commission constituent une somme en-deçà de laquelle le programme ne serait vraiment pas à la hauteur des ambitions affichées » a-t-elle déclaré. Pour obtenir l'adoption du programme, il reste donc aujourd'hui à convaincre les pays qui considèrent encore cette somme excessive.

S'agissant des aides nationales, notamment en faveur du cinéma, Catherine Tasca a fait remarquer que l'examen de ces mécanismes par la Commission européenne suscitait aujourd'hui l'inquiétude de l'ensemble des

États membres. Elle a souligné qu'un consensus très fort se dessine entre les États membres qui tous jugent ces mécanismes indispensables au soutien de leurs cinématographies nationales et estiment qu'ils ne sauraient nuire à la concurrence sur les marchés des films, comme en atteste la très large ouverture de ces marchés aux productions des autres États membres comme aux films américains.

L'enjeu culturel

Après avoir fait le point sur l'état d'avancement des travaux communautaires, la ministre a souhaité élargir le débat en abordant deux questions : celle de l'articulation entre politiques communautaires et nationales d'une part, celle de la place des politiques de la concurrence au regard de l'enjeu culturel d'autre part.

« La réalité de l'Europe culturelle et audiovisuelle est à la fois une communautarisation limitée assez faible, et une forte subsidiarité. Pour ma part, ce partage de compétences me paraît cohérent, satisfaisant, car l'expression de l'identité culturelle est avant tout une responsabilité nationale. Mais dans le même temps, la construction de l'espace culturel européen nécessite une action communautaire. Je crois donc que nous devons chercher à communautariser uniquement ce qui gagne à l'être, c'est-à-dire uniquement ce qui concourt à une meilleure circulation des œuvres, des images, des idées et des artistes

entre les États européens. *Média +* en est un parfait exemple. » a-t-elle affirmé.

Ne contestant pas l'importance des règles communautaires de la concurrence, elle a estimé par ailleurs qu'il est de la responsabilité des États de réfléchir aux moyens de garantir une meilleure prise en compte de l'objectif de diversité culturelle inscrit dans le traité. « Grâce à la variété de nos réalisateurs, au talent de nos acteurs en Europe, à la richesse de nos genres, nos cinématographies sont une formidable expression de la diversité européenne face au cinéma américain » s'est-elle félicitée.

Enfin, au sujet des discussions de la Conférence inter gouvernementale (CIG) concernant la réforme des institutions communautaires, elle a tenu à souligner que « la règle de l'unanimité appliquée pour l'article 133.5 du traité, qui fixe les pouvoirs de négociation de la Commission à l'OMC, offre la meilleure garantie de maintien de nos marges de manœuvre nationales dans ce domaine ». « Il serait en effet assez paradoxal de confier à la Commission par un vote à la majorité qualifiée, un mandat de négociations sur des sujets relevant avant tout de la compétence nationale », a-t-elle conclu.

RELANCE DE LA COOPÉRATION FRANCO-ITALIENNE DANS LE DOMAINE DU CINÉMA ET DU SPECTACLE VIVANT



Giovanna Melandri et Catherine Tasca, le 6 novembre, lors de la signature des accords. À cette occasion, Catherine Tasca a décoré l'architecte italien Massimiliano Fuksas (au centre).

Catherine Tasca et Giovanna Melandri, ministre des Biens et Activités culturelles de la République italienne ont signé, le 6 novembre dernier, un accord de coproduction cinématographique franco-italien ainsi qu'une lettre d'intention sur le spectacle vivant.

Coproduction cinématographique...

L'accord de coproduction a pour finalité de faciliter l'accès aux coproductions entre les deux pays. Il modifie les premiers engagements signés entre 1966 et 1987. Les nouvelles dispositions simplifient et élargissent les conditions jusqu'ici retenues, en abaissant notamment à 10% le seuil de participation minoritaire, et en supprimant le système des réciprocités et en abolissant la distinction entre coproductions traditionnelles (incluant une coopération artistique et technique) et simple coproductions financières.

... et spectacle vivant

La lettre d'intention étend à l'ensemble du spectacle vivant les dispositions prises en 1998 pour le développement de la coopération en matière de théâtre. Elles s'attachent notamment à promouvoir les échanges, la formation, à développer les résidences d'artistes, à établir des jumelages et constituer des réseaux entre établissements culturels et organismes professionnels.



Ghada Amer, sans titre, 1996, sérigraphie

LES ARTOTHÈQUES, MODE D'EMPLOI

Un outil original de diffusion de l'art contemporain

LES ARTOTHÈQUES DANS TOUTE LA FRANCE

Albi : 05 63 77 32 13
Amiens : 03 22 97 10 10
Angers : 02 41 87 26 46
Angoulême : 05 45 92 34 10
Arlés : Place F. Rey
 BP 240 13637 Arles
Annecey : 04 50 33 87 00
Auxerre : 03 86 51 09 74
Bordeaux : 05 56 99 33 33
Brest : 02 98 00 87 84
Caen : 02 31 85 69 73
Chambéry : 04 79 33 75 03
Cherbourg : 02 33 23 02 09
Clamecy : rue J. Jauré 58500 Clamecy
Compiègne : 03 44 92 76 83
Douchy-les-Mines : 03 27 43 56 50
Évreux : 02 32 78 85 00
Fontenoy-en-Puisaye : 03 86 44 02 18
Fos-sur-Mer : 04 90 58 53 53
Grenoble : 04 76 22 91 34
Guéret : 05 55 52 96 35
Hénin-Beaumont : 03 21 13 82 50
Hennebont : 02 97 36 17 30
Istres : 04 90 58 53 53
La Rochelle : 05 46 45 71 71
La-Roche-sur-Yon : 02 51 47 48 50
Le Creusot : 03 85 55 37 28
Le Mans : 02 43 47 38 53
Le Perreux : 01 43 24 75 00
Lieusaint : 01 64 13 44 88
Limoges : 05 55 45 18 20
Lons-le-Saunier : 03 84 47 22 86
Lyon : 04 78 62 18 00
Marseille : 04 91 06 38 05
Miramas : 04 90 58 53 53
Montbéliard : 03 81 32 12 32
Mulhouse : 03 89 45 43 19
Nantes : 02 40 73 12 78
Nîmes : 04 66 76 02 01
Paris : 01 40 27 50 05
Poitiers : 05 49 52 31 51
Saint-Denis de la Réunion :
 02 62 41 75 50
Saint-Fons : 04 72 09 20 27
Saint-Maur-des-Fossés :
 01 48 86 23 32
Saint-Pol-sur-Mer : 03 28 29 66 76
Saint-Priest : 04 72 28 41 05
Thiers : 04 73 80 26 56
Tulle : 05 55 28 32 25
Vassivière : 05 55 69 27 27
Villeurbanne : 04 78 68 04 04
Vitré : 02 99 75 07 60

La première rencontre professionnelle sur les artothèques s'est déroulée à Caen les 18 et 19 octobre derniers. Ce colloque organisé par l'Association de développement et de recherche sur les artothèques (ADRA), avec le soutien de la Délégation aux arts plastiques, de la Ville de Caen, du Conseil général du Calvados, de la Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie et du Conseil régional de Basse-Normandie, a permis de faire le point sur ces structures qui, depuis plus de 20 ans en France, collectionnent et prêtent des œuvres d'art contemporain.

Une démocratisation de l'art

Les bibliothèques prêtent des livres, les artothèques reprennent le même principe de fonctionnement pour les œuvres d'art. Cette idée de prêt temporaire des œuvres d'art est apparue à Berlin au début du siècle : face à la crise du marché de l'art, des artistes se regroupent autour d'Arthur Segal et décident de louer leurs œuvres, souhaitant ainsi développer un désir d'achat auprès de leur clientèle. En France, l'accès à l'art contemporain par l'emprunt d'œuvres émerge véritablement à partir des années 1960 et 1970 dans les Maisons de la Culture initiées par André Malraux, en particulier au Havre et à Grenoble, visant ainsi à démocratiser l'accès à l'art. L'artothèque de Grenoble est aujourd'hui la plus ancienne du territoire national.

Un réseau

En 1982, la DAP initie un important mouvement de développement de ces structures en soutenant financièrement la création d'artothèques. Il y aura ainsi une quinzaine de créations entre 1982 et 1986. Il existe aujourd'hui une cinquantaine d'artothèques en France, la majorité d'entre elles reçoivent

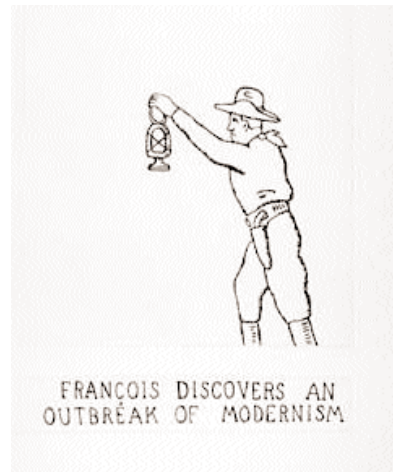
un soutien des collectivités territoriales.

Principe et fonctionnement des artothèques

Les collections des artothèques sont constituées d'œuvres de la fin des années 1960 à nos jours, réalisées sur des supports variés : estampes, dessins, collages, peintures sur papier et photographies. Ces dernières années, elles se sont ouvertes aux nouveaux médias et se sont, par exemple, enrichies d'œuvres vidéo ou numériques.

Par ces collections, les artothèques contribuent au soutien à la création et à la diffusion de l'art contemporain dans un cadre différent de l'espace muséal traditionnel.

En effet, les œuvres sont mobiles et circulent dans différents espaces privés, l'emprunteur peut se les approprier pendant une durée de temps donnée. Les artothèques s'adressent à tous et intéressent aussi bien les particuliers que les entreprises, les hôpitaux et les scolaires. Elles travaillent en réseau avec les Drac, les Fonds régionaux d'art contemporain, les centres d'art et les écoles d'art. L'artothèque est ainsi un lieu entièrement dédié à la



Glen Baxter, François discovers an outbreak of modernism, 1998, eau-forte et gaufrage, collection artothèque de Caen.

découverte de l'art contemporain. Outre la possibilité d'emprunt, le visiteur peut découvrir des expositions, un service de documentation, des informations sur l'actualité de l'art, des ouvrages édités par le lieu, des programmes vidéo, des conférences, des rencontres avec des artistes.

UN EXEMPLE CHIFFRÉ : L'ARTOTHÈQUE DE CAEN

- 600 emprunteurs particuliers
- 350 collectivités
- 4 000 prêts par an
- population touchée par la présence de l'art contemporain : environ 30.000 personnes sur une agglomération de 200.000 habitants

A l'occasion du colloque de Caen, la Dap publie « **Artothèques 2000** », supplément du guide Actions/Publics pour l'art contemporain, qui rassemble les données essentielles sur les artothèques et qui donne la parole aux artothécaires pour la présentation de chaque projet artistique et culturel. Une édition est téléchargeable en ligne sur le site www.00h00.com

SUR LA PISTE DES GAULOIS

Des fouilles sur l'aéroport Charles De Gaulle retracent l'histoire du plateau de Roissy

En 1997, le gouvernement décidait l'extension de l'aéroport de Roissy-Charles De Gaulle. Six sites archéologiques, inventoriés par la Jeunesse préhistorique et géologique de France, étaient menacés par ces travaux. Les 250 ha de terrains concernés ont fait l'objet de fouilles préventives. Le percement de 90 km de tranchées a permis de localiser de nouveaux sites d'envergure. Douze sites, d'une surface totale de 22 ha, ont donc été retenus pour une fouille plus approfondie.

Alors que les opérations de terrain ne sont pas tout à fait achevées et que de nombreux rapports de fouilles sont en cours de rédaction, de précieuses indications sur l'occupation de la Plaine de France ont déjà été dégagées.

Les premiers indices d'une occupation humaine sur la plate-forme datent du néoli-

thique. Le deuxième Âge de Fer donne une image plus précise du peuplement de ce secteur : c'est de cette période que datent les installations agricoles, qui s'apparentent à de véritables fermes, et quelques occupations plus modestes. La présence de membres des strates sociales élevées est attestée par les tombes à char de la nécropole de la Fosse Cotheret.

L'analyse des restes de végétaux recueillis sur ces sites indique que la culture de l'orge est dominante pour cette période. L'étude des pollens met en évidence la pauvreté du couvert végétal autour de ces sites et le caractère déjà très ouvert du paysage.

L'époque gallo-romaine est caractérisée par la mise en place d'un réseau très dense d'établissements ruraux (sites antiques espacés d'environ 600m). Dès le I^e siècle après J-C. Les données disponibles mettent en évidence l'extrême variété de ces établissements. Cette impression de variété est confirmée par l'analyse des os découverts sur ces sites qui fait apparaître de grandes différences dans la gestion des espèces domestiques (bœuf, cochon et mouton principalement). Tous ces sites disparaissent progressivement à la fin du III^e siècle et les indices d'occupation datés du début du V^e siècle sont peu nombreux (apparition de bâtiments en bois). Une fois ruinés ces éta-

blissements ne sont pas remplacés : les 250 ha fouillés sont en effet vides de toute occupation médiévale. Cette rupture est difficile à interpréter ; tout se passe comme si, dès le V^e siècle, les habitats s'étaient regroupés à l'emplacement des villages actuels. Cette situation se prolonge presque jusqu'à aujourd'hui puisque, hormis la présence du moulin d'Épiais-lès-Louvres, ce secteur du plateau était quasiment vide d'habitat jusqu'à la construction de l'aéroport.

Le mobilier en bronze (dont de nombreux bijoux) des tombes de la Fosse Cotheret est actuellement en cours de restauration à l'institut de restauration et de recherche archéologique et paléométallurgique à Compiègne.

UN FINANCEMENT DES AÉROPORTS DE PARIS

Les opérations archéologiques, qui ont duré de 1996 à l'automne 2000, ont été intégralement financées par les Aéroports de Paris pour un montant de 24MF.

La réalisation de ces opérations a été confiée par l'État à l'Association pour les fouilles archéologiques nationales qui les a mises en œuvre sous le contrôle et dans le cadre des prescriptions élaborées par le ministère de la Culture et de la Communication (DRAC d'Ile de France, service régional de l'archéologie).

Les interventions archéologiques ont été l'occasion d'une fructueuse collaboration entre plusieurs institutions scientifiques impliquées dans la recherche archéologique de cette partie de l'Ile-de-France, et notamment l'UMR Archéologies et sciences de l'Antiquité de Nanterre.

L'ensemble des opérations de fouilles fait l'objet d'une présentation, avec de nombreux objets, à la **Maison de l'Environnement de l'Aéroport de Roissy**
Zone de fret 2 01 48 62 84 44

Le site de Roissy, ADP, Mauregard/La croix des Trois Ormes, photo © P.Guinchard/Alfan



Dossier : L'offre éducative des établissements du ministère de la Culture

bimensuel - 15 novembre 2000 - n° 74



Une Classe Villette, photo © CSI/A. Legrain, Cité des Sciences

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION AU 2^E SALON DE L'ÉDUCATION

>> du 22 au 26 novembre à Paris, Porte de Versailles

Les deux stands du ministère de la Culture au salon de l'Éducation

Un premier stand, situé dans la zone « Salon de l'Étudiant », sera consacré aux écoles d'enseignement supérieur et professionnel du ministère. Les écoles seront regroupées autour d'espaces thématiques : spectacles, architecture... Un « portail » des sites des écoles sera mis en ligne et également édité sous la forme d'un cédérom distribué sur le site.

Un deuxième stand, situé dans la zone « L'école ailleurs », sera consacré à l'offre éducative du ministère et de ses établissements. Seront présents sur le stand : la direction des musées de France, la DMDTS, le Centre des monuments nationaux, la Cité des Sciences et le Centre Georges Pompidou.

Vendredi 24 novembre 2000, le ministère de la Culture organisera deux tables rondes au Salon de l'Éducation.

14h-16h-salle Aquila

« Désir, connaissance et pratique dans l'éducation artistique »

Avec notamment le comédien Robin Renucci, et Jacques Laemlé, conseiller technique au cabinet de C. Tasca chargé des enseignements et de l'éducation artistiques

16h-18h-salle Aquila

« À la rencontre de l'œuvre et de l'artiste : l'action des institutions culturelles du ministère de la Culture et de la Communication »

Avec notamment Thierry Raspail, directeur du musée d'art contemporain de Lyon, et Anita Weber, déléguée au développement et à l'action territoriale.

Il n'y a pas d'éducation artistique réelle sans une rencontre directe avec les œuvres d'art et leurs auteurs. Mais cette rencontre ne va pas de soi. Tous ceux qui s'efforcent d'emmener leurs enfants au musée comme au concert le savent bien. Sauf exception, l'intérêt que les jeunes portent aux œuvres d'art n'est pas spontané. Il nécessite, pour se déclencher, une médiation. Et comme toute médiation, celle-ci est affaire de savoir-faire, affaire de professionnels. C'est pourquoi l'ensemble des institutions culturelles, qu'elles soient musées, monuments historiques, centres d'art, théâtres ou tout autres lieux de spectacle, proposent aux scolaires un accueil spécifique. À l'occasion du 2^e salon de l'Éducation, qui se tiendra du 22 au 26 novembre, et où le ministère de la Culture et de la Communication sera fortement présent, ce dossier fait le point sur la diversité des offres éducatives proposées par l'ensemble des institutions culturelles. Pour chaque grand secteur, vous trouverez un rappel des dispositifs les plus couramment prévus pour l'ensemble des établissements, ainsi que plusieurs exemples concrets parmi ceux qui ont fait preuve de leur succès et de leur efficacité.

«La sensibilisation à l'espace construit devient une priorité de l'action culturelle dans le système scolaire dans un souci de préparer le futur citoyen à ses responsabilités sur son cadre de vie. L'architecture et le patrimoine comme composantes de l'éducation artistique, mais aussi comme apprentissage de la citoyenneté, prendront place progressivement tant dans le cursus scolaire que dans les activités culturelles » (circulaire du 14 juillet 1998 des deux ministères de la Culture et de l'Éducation nationale).

OPÉRATION « ARCHITECTURE AU COLLÈGE »

Une opération conjointe des ministères de l'Éducation et de la Culture est mise en place à titre expérimental en 1997. Elle introduit à l'origine l'inscription de l'architecture dans les programmes des classes de 3^e en arts plastiques et vise, au-delà du simple élargissement des connaissances, à donner les clés d'une meilleure compréhension du cadre bâti et urbain dans lequel évoluent les jeunes générations. Pratiquement, son action s'est toute fois étendue au collège de la 6^e à la 3^e, et parfois même au lycée. Elle concerne 7 académies en 1998, 17 académies en 1999, et l'ensemble des académies en 2000. Des étudiants diplômables des écoles d'architecture accompagnés et formés par les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) élaborent avec le ou les enseignants un projet pédagogique et interviennent dans les établissements choisis conjointement par les rectorats et les DRAC. Les enseignants pourront travailler seuls (avec l'étudiant) ou dans le cadre de parcours diversifiés (regroupement des enseignants autour d'un thème commun qui peut être l'architecture). Cette action fait à présent l'objet d'une évaluation conduite sur demande de la DAPA par l'institut national de recherche pédagogique (achevée fin décembre 2000). La DAPA finance l'opération à hauteur de 100 000 F. par académie.

CHAMPAGNE-ARDENNES : DE NOUVELLES FORMES D'ÉCHANGES ENTRE L'ÉCOLE ET LES BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques publiques qui constituent, dans les villes comme dans les campagnes, de véritables pôles culturels doivent à la fois renforcer la mission éducative des livres et affirmer leur rôle déterminant dans l'épanouissement personnel et social de tous. C'est dans cet esprit que, sous l'égide de l'agence de coopération, avec le soutien de la DRAC, les bibliothèques publiques de la région Champagne-Ardenne réfléchissent à de nouvelles formes d'échanges entre l'école et les bibliothèques. Outre la formation à la recherche documentaire destinée à favoriser l'accès du jeune public aux ressources documentaires publiques, une coopération s'est établie en direction des structures documentaires implantées dans les établissements. Quatre bibliothèques (Châlons-en-

Champagne, Reims, Troyes et Chaumont) ont par ailleurs mis en place un service pédagogique, auquel prend part un enseignant détaché à raison de 2 à 3 heures par semaine, chargé de favoriser l'accès des élèves des collèges et des lycées à la richesse du patrimoine écrit. Des ateliers d'écriture, souvent organisés en collaboration avec des associations, élargissent en outre le territoire du livre à la création. Dans le cadre des contrats ville-lecture, des artistes sont accueillis en résidence à Chaumont, Troyes et Vitry-le-François où l'atelier de Bernard Weber s'inscrit dans un projet plus large incluant la présence d'un metteur en scène et d'une plasticienne. Des ateliers sont par ailleurs ouverts à des adultes en difficulté avec l'écrit, à des jeunes pris en charge par les missions locales, aussi bien qu'aux détenus des maisons d'arrêt.

L'ensemble du réseau des scènes subventionnées dans le domaine du spectacle vivant a mis en place de très nombreux moyens de sensibilisation pour les publics scolaires.

UN PARTENARIAT MULTIFORME ENTRE LA CULTURE ET L'ÉDUCATION NATIONALE

>> Les actions de diffusion et de sensibilisation en direction du jeune public

Les ateliers de pratiques artistiques et les classes culturelles : un temps fort pour une classe par leur caractère exceptionnel et ponctuel. **Les jumelages** entre centres culturels et établissements scolaires jouent un rôle dans les deux champs d'activités précédents.

« **Danse à l'école** » implique la présence dans les établissements scolaires de danseurs et de chorégraphes, ainsi que la mise en œuvre de formations des enseignants et de leurs partenaires culturels.

Les ateliers d'expression artistique permettent aux lycéens volontaires de s'engager dans un projet artistique animé conjointement par des enseignants et des artistes sur une durée de 72 heures/année. Ils sont prioritairement un espace d'expression des lycéens dans le croisement des domaines artistiques.

>> **L'enseignement artistique en partenariat**, complémentaire de l'action culturelle, repose essentiellement sur la volonté des collectivités territoriales et se distingue par son caractère régulier. Ces collaborations se sont surtout développées en musique, discipline obligatoire en milieu scolaire. Les musiciens titulaires du Diplôme Universitaire de Musiciens Intervenants contribuent particulièrement à cette éducation conjointe et au rapprochement souhaité par les 2 ministères entre les écoles de musique et les écoles primaires. **Les enseignements de spécialité au lycée** conduisent en 3 ans au Baccalauréat littéraire en théâtre et en danse. Ils sont conduits conjointement par des enseignants et des intervenants artistes.

Les classes à horaires aménagés permettent aux élèves de recevoir, pendant le temps scolaire, une formation artistique grâce à un allègement de l'horaire d'enseignement général. Elles concernent la danse, la musique et à titre exceptionnel le théâtre (ces disciplines étant assurées par des professionnels de ces arts). Les maîtrises, sont dans ce cadre, un dispositif d'exception dans le domaine des pratiques vocales.

Le Bac F 11 : la filière technologique, avec ses 2 options dispense une formation générale et professionnelle menant au baccalauréat de techniciens de la musique (F 11) ou de la danse (F 11').

LE THÉÂTRE DES AMANDIERS : UN EXEMPLE D'OUVERTURE VERS LES LYCÉES

Depuis une dizaine d'années, Jean-Pierre Vincent et le Théâtre des Amandiers de Nanterre mènent un travail de sensibilisation de « terrain » auprès des établissements d'enseignement secondaire, soutenus par l'Adac (association départementale d'action culturelle) : cette association permet aux élèves de se rendre au théâtre pour une somme modique (15 francs, le complément étant pris en charge par cette association). Chaque classe se rendant au Théâtre des Amandiers pour assister à une représentation a reçu avant sa venue des artistes du spectacle. A titre d'exemple, 5 000 élèves entre 14 et 18 ans auront assisté au spectacle *Lorenzaccio* dans la mise en scène de Jean-Pierre Vincent. Désireuse d'étendre ses actions, l'équipe du théâtre a souhaité également se tourner vers des lycées à vocation technique et professionnelle où le théâtre n'est pas une « matière » familière aux élèves. C'est avec le lycée professionnel Claude Chappe, par l'intermédiaire d'un de ses professeurs de français et avec le soutien de deux comédiens, qu'un travail de sensibilisation est mené. De nombreux élèves en difficulté peuvent ainsi retrouver confiance en eux par le biais du théâtre.

MUSÉES

Les musées nationaux multiplient, depuis plusieurs décennies, les initiatives pour permettre à tous - et notamment aux jeunes - de profiter pleinement des exceptionnels lieux de mémoire, d'enseignement et aussi de plaisir que sont les musées.

Au-delà de la collaboration établie de longue date entre l'Éducation nationale et les musées, la découverte et la compréhension de la création artistique et des objets artistiques impliquent que soient perpétuellement inventés de nouvelles méthodes d'approche (visites-conférences, ateliers, parcours, jeux, lectures) et de nouveaux objets (mise à disposition de matériel pédagogique avant la visite et pendant la visite) : c'est là l'objectif de la plupart des établissements. Les musées multiplient les offres éducatives à l'attention des enfants. Ils le font par le biais de plusieurs types d'activités. **Les documents pédagogiques** permettent aux enseignants de mener par eux-mêmes les visites dans des musées. **Les visites actives**, quant à elles, ont pour objectif d'intéresser les enfants en favorisant les découvertes personnelles. Cette méthode est basée sur l'observation et l'interaction. Elle permet aussi l'éveil du goût artistique des plus jeunes. Certains musées ouvrent la porte de leurs ateliers pour apporter une approche pratique à la visite. Les enfants y découvrent les matériaux, la production et le concept de création. Ils peuvent aussi parfois bénéficier d'une initiation. Toujours dans cette volonté d'intégration des jeunes gens à la création artistique, quelques musées exposent la production de ces jeunes réalisée dans le cadre **d'ateliers pédagogiques**. Les enfants après avoir été observateurs sont aussi acteurs grâce aux **ateliers de pratique artistique**. Ces séances d'initiation ont lieu hors cadre scolaire et sont dirigées par des artistes ou des professeurs d'art. Plusieurs disciplines artistiques y sont pratiquées (dessin, peinture, modelage, gravure...).

LE MUSÉE NATIONAL DU CHÂTEAU DE PAU

À Pau, c'est l'ensemble des personnels de l'établissement (conservateurs, agents d'accueil et de surveillance, personnel administratif) qui se mobilise pour développer l'éducation artistique et culturelle et offrir aux scolaires des activités adaptées. Des actions spécifiques de formation sont, à l'occasion des expositions temporaires, proposées aux enseignants et un accueil diversifié est organisé en fonction de l'âge des élèves. « Pour les petits, indique Cécile Latour, secrétaire général du musée, nous travaillons beaucoup à l'aide de contes et, pour les plus grands, nous organisons des parcours ludiques. Pour la découverte des collections permanentes, nous proposons également, de façon régulière, des formations aux enseignants du primaire et du secondaire. Cette préparation à la visite nous permet ensuite d'accueillir, dans de bonnes conditions, les élèves et de leur présenter, de façon aussi adaptée et attrayante que possible, le musée et ses collections (visites-conférences et parcours thématiques). »

L'ACTION ÉDUCATIVE, UNE PRIORITÉ POUR LA CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE

L'ensemble des espaces d'expositions, de ressources documentaires et des offres d'animations, de rencontres et de conférences font de la Cité des sciences et de l'industrie un lieu privilégié pour y mener des projets éducatifs.

Une offre riche et variée d'expositions temporaires.

A côté du vaste ensemble des expositions permanentes d'Explora sur des thèmes tels que l'environnement, roches et volcans, sons, jeux de lumière, mathématiques, des espaces de la Cité des Enfants (3 à 12 ans) et de Technocité (à partir de 11 ans), des expositions temporaires sont proposées au monde éducatif. En décembre 2000, le programme « **Oser le savoir : bricoler le vivant** » met en parallèle innovations scientifiques et questions d'éthiques au sujet des biomatériaux, de la thérapie génique et du clonage : rencontres avec des chercheurs, visites, démonstrations et ateliers sont proposés au public scolaire (à partir de la classe de seconde). Jusqu'en mars 2001, tous les aspects de la forêt finlandaise - écologie, flore, faune, industries du bois... - sont présentés dans l'exposition « **La forêt du Grand Nord** » (dès le CM). En mars 2001, l'exposition « **Questions de travail** »

invite à la découverte du rôle essentiel du travail dans nos sociétés et à une réflexion sur les évolutions à venir (à partir de la classe de seconde). Enfin, en mai 2001, une exposition sur le cheveu propose un parcours scientifique, historique, culturel et technique pour mieux connaître cet élément à la fois familier et complexe (à partir de la 4^e).

De nombreux outils éducatifs sont également proposés aux classes et aux enseignants.

Le catalogue « Action éducative » suggère aux enseignants des parcours de visites adaptés aux niveaux scolaires. Des journées d'information et des stages de formation leur sont également proposés pour les aider dans la préparation de visites et l'exploration des ressources pédagogiques de la Cité. Les classes Villette, séjours d'une semaine organisés autour d'un projet pédagogique, sont consacrées à l'étude d'un thème scientifique ou technique. Enfin, fin janvier 2001, le rendez-vous très attendu des enseignants et formateurs : les 11^e « Entretiens de la Villette » proposent une réflexion et un échange sur le thème de « L'École en mutations ».

Cité des sciences et de l'industrie

Information publics scolaires

Tél : 01 40 05 76 98 Tcp : 01 40 05 77 69

Mél : promotion-scolaire@cite-sciences.fr

LES ACTIONS ÉDUCATIVES DU CENTRE POMPIDOU

Rassembler, croiser et diffuser les arts et les connaissances qui marquent la création d'aujourd'hui, arts plastiques, architecture, design, vidéo, multimédia, cinéma, musique, spectacles vivants : telle est la mission du Centre Pompidou. La Direction de l'action éducative et des publics favorise les passages entre le public le plus large et la création contemporaine. Elle met en œuvre tout un ensemble d'activités destinées à faciliter l'accès à l'art et à la création du 20^e siècle et à donner les clés de la culture contemporaine. Le jeune public en temps scolaire et hors temps scolaire peut aller à la

rencontre des chefs d'œuvres du Musée national d'art moderne lors de visites-animations ou de visites actives. Des visites des grandes expositions du Centre lui sont proposées. Il découvre, à la Galerie des enfants, des expositions qui lui sont destinées : « Enchantez-nous, les coulisses d'une comédie musicale », « Des souvenirs plein les poches » au printemps 2001 ; « Dubuffet » à l'automne 2001. Il peut participer à de nombreux ateliers (arts plastiques, multimédia, design, danse...). Quant aux éducateurs et enseignants, un programme particulier de rencontres et de formations leur est proposé.

ARTS PLASTIQUES

La Délégation aux arts plastiques participe largement à l'application de la loi du 6 janvier 1988 sur les enseignements artistiques en soutenant les actions engagées à l'école, en partenariat avec des professionnels de la culture dans le cadre des dispositifs et de la circulaire Trautmann/Allègre, signée le 28 juillet 1998. La part occupée dans l'ensemble de ces dispositifs par le secteur des arts plastiques est de l'ordre de 20 à 30%, qu'il s'agisse des classes culturelles dans le primaire, des ateliers de pratique artistique dans le primaire et le secondaire, des jumelages ou des contrats locaux d'éducation artistique. A cela, il faut ajouter le dispositif des résidences d'artistes en milieu scolaire dans un certain nombre de régions ainsi que les actions conduites dans le cadre des contrats de ville.

POUR EN SAVOIR PLUS

« Traces », un guide en ligne pour l'éducation artistique

Le ministère de la Culture propose, dans la série de publications numériques « Traces », le troisième « Guide pour l'art contemporain », qui détaille les offres éducatives de la délégation aux arts plastiques. À se procurer sur le site www.00h00.com

CINÉMA

DÉVELOPPER L'ÉDUCATION A L'IMAGE

Depuis 1983, le développement d'une véritable éducation à l'image est devenu une priorité du CNC qui a ainsi initié différents dispositifs :

« ÉCOLE ET CINÉMA », « COLLÈGE AU CINÉMA » ET « LYCÉENS AU CINÉMA »

Ces trois opérations d'initiation et de sensibilisation permettent aux élèves d'acquérir les bases d'une culture cinématographique en visionnant en salle des œuvres classiques et contemporaines dans leur format d'origine (version originale sous-titrée), de découvrir le patrimoine cinématographique français et d'étudier en classe ces films, grâce à des outils d'accompagnement réalisés par des spécialistes. En 1999-2000, le CNC propose 65 titres pour ces trois dispositifs, prenant en charge le coût de tirage de plus de 400 copies de films ainsi que la réalisation et la diffusion d'outils d'accompagnement.

« UN ÉTÉ AU CINÉ / CINÉVILLE »

Destiné aux jeunes des quartiers défavorisés, ce dispositif culturel et social propose tout au long de l'année (« CinéVille »), avec un temps fort durant l'été (« Un été au ciné »), une série d'actions cinématographiques et audiovisuelles de qualité : politique tarifaire (réductions sur le prix des places), séances spéciales dans les salles de cinéma, cinéma en plein air dans les quartiers, ateliers de pratique. Durant les mois de juillet et d'août, cette opération concerne 400 000 jeunes répartis dans 300 villes.

LES « ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES CINÉMA-AUDIOVISUEL » DES LYCÉENS

Dans le cadre du baccalauréat cinéma et audiovisuel (série L), 7 250 élèves originaires de 108 lycées étudient chaque année l'histoire et les techniques de l'art cinématographique. Trois films de long métrage figurent chaque année au programme, auxquelles s'ajoutent, à compter de 2000-2001, un programme de courts métrages et un film documentaire.

PATRIMOINE

Le Centre des monuments nationaux développe, depuis plusieurs années, des actions d'information et d'animation spécialement dédiées aux enfants. L'éveil à l'histoire des monuments dès l'enfance permet, en effet, d'aiguiser la curiosité de l'individu adulte, de l'initier aux richesses du patrimoine historique, de l'ouvrir à la culture. Tandis que les manifestations plus ponctuelles « Monument jeu d'enfant » (en mai) et « L'été des enfants » (en juillet/août) s'inscrivent dans l'univers du loisir culturel et familial, c'est tout au long de l'année scolaire que se déroule l'opération « Ma classe, mon monument ». Intégrée dans le cadre général de l'enseignement, cette action pédagogique est élaborée par le service éducatif de chaque monument participant, en partenariat avec les Directions régionales des affaires culturelles et les collectivités territoriales. Elle s'adapte avec souplesse aux projets des enseignants, ainsi qu'à l'âge et au niveau scolaire de leurs élèves.

LES CLASSES DU PATRIMOINE

L'opération est conduite avec le concours de professionnels du patrimoine sur la base d'un projet éducatif élaboré par l'équipe pédagogique et l'organisme culturel responsable de la conservation et de l'animation du site d'accueil. Mises en place par la circulaire du 1^{er} avril 1988, relative aux enseignements artistiques, par les deux ministères de la Culture et de l'Éducation nationale, les classes du patrimoine sont organisées par les collectivités propriétaires du monument qui servira de thème au séjour, l'État (les DRAC notamment), le conseil général, et le rectorat qui travaillent ensemble à la définition du projet. Elles concernent des classes du primaire. La direction de l'Architecture et du Patrimoine a participé à la réalisation du guide mode d'emploi des classes de ville, pour cette opération initiée par la délégation interministérielle à la Ville.

MA CLASSE, MON MONUMENT

Le Centre des monuments nationaux développe cette action éducative de septembre à juin dans 45 des 100 monuments ouverts à la visite. Ce sont ainsi plus de 100 000 élèves (maternelle, primaire, secondaire, enseignement supérieur et technique) qui y participent chaque année.

Les trois formules d'activités « Ma classe, mon monument »

- **Ateliers du patrimoine** Sous la conduite de leurs enseignants, les classes sont invitées à passer une demi-journée ou une journée entière à la découverte du monument, de l'architecture aux jardins. Le thème de l'atelier est développé à travers diverses activités : contes pour les plus petits, etc.
- **Visite-découverte thématique** (histoire, architecture, vie quotidienne, iconographie), sous la conduite d'un conférencier animateur. Cette visite, qui se déroule sous la forme d'un circuit-enquête, a pour support des fiches pédagogiques, à compléter par un texte ou un dessin
- **Visite ludique** Le conférencier joue le rôle d'un personnage ayant exercé une fonction précise dans le monument, à une époque importante de son histoire. La visite se déroule sous deux angles : vie quotidienne et architecture.

Renseignements pour l'ensemble des monuments nationaux : www.monuments.fr
Tél : 01 44 61 21 50

MONUMENT JEU D'ENFANT

Depuis 1999, lors du 2^e week-end de mai, 60 monuments sur les cent monuments nationaux ouverts à la visite, proposent un programme attractif et ludique pour faire découvrir le patrimoine français au jeune public. Selon les monuments et les régions se déroulent jeux gallo-romains, médiévaux..., initiations à la fouille archéologique, à la danse, construction de maquettes, dessin, parcours-découverte et contes...

Nouveaux lieux, nouvelles productions **UNE MISSION POUR ACCOMPAGNER LES LIEUX ET LES PROJETS « ALTERNATIFS »**

Michel Duffour vient de confier une mission sur les nouveaux espaces d'action artistique à un ancien responsable de la Friche de la Belle de Mai

Le secrétaire d'État au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle, qui dès son arrivée au gouvernement a marqué son attachement aux démarches artistiques innovantes en visitant notamment la friche de la Caserne Saint-Jean-d'Angely à Nice, le Confort Moderne à Poitiers, ou encore les Laboratoires d'Aubervilliers, vient de confier à Fabrice Lextrait une mission sur les nouveaux espaces d'action artistique, dont le rapport final devra lui être remis le 15 mars 2001.

Une lettre de mission

Dans une lettre datée du 17 octobre 2000, adressée à celui qui fut l'un des initiateurs de la Friche de la Belle de Mai à Marseille, Michel Duffour souligne qu'au cours de ses nombreux déplacements (plus d'une quarantaine de départements), il a pu constater « un foisonnement de projets posant de manière originale et singulière la question des conditions de production et donc de réception de l'acte artistique. »

Ces projets, souvent installés dans des lieux réutilisant le patrimoine industriel, mais pouvant aussi choisir l'itinérance, « questionnent, pour Michel Duffour, les frontières entre les genres artistiques, les réseaux institutionnels de l'art et de la culture et les politiques publiques dans le domaine de l'action culturelle » et « nourrissent la réflexion sur la place de l'artiste dans la Cité. »

Accompagner ces lieux sans les institutionnaliser

« Face à la multiplication de ces projets inscrits dans des contextes différents de ceux des institutions culturelles identifiées, le ministère de la Culture doit s'interroger aujourd'hui sur les conditions et les modes d'intervention spécifiques qui pourraient accompagner ce mouvement profond », écrit Michel Duffour, en soulignant qu'« il pourrait être tentant de prêter aux seuls lieux une vertu d'ouverture et de richesse artistique et culturelle et de les faire entrer dans les catégories existantes ou de créer par un exemple un label/friche. » Mais, on l'aurait compris, ce n'est pas son intention. Fabrice Lextrait se voit donc confier une mission d'analyse dont l'objectif est « d'appréhender et de rendre plus explicites les fondements communs de ces initiatives singulières, leurs déterminants artistiques, éthiques et politiques ainsi que leur mode d'organisation ».

Comme l'indique sa lettre de mission : « Il s'agit en effet de construire une approche raisonnée afin que les services du ministère de la Culture puissent mieux les repérer, les écouter et les accompagner sans pour autant les institutionnaliser, les enfermer dans des catégories ou créer un nouveau label. »

Les premières conclusions de cette mission, devraient être remises à Michel Duffour courant décembre 2000.



Le Voyage sentimental d'Araki est présenté au Centre National de la Photographie dans le cadre du Mois de la photographie à Paris.

PHOTOGRAPHIE

Le « Voyage sentimental » d'Araki

>> Jusqu'au 27 novembre 2000 au CNP
La série de photographies *Voyage sentimental* exposée au CNP rend un très bel hommage à Yoko, l'épouse décédée en 1990 du photographe Araki. Les photographies de leur voyage de noces sont imprégnées de poésie et de non-chalance, mais aussi d'un sentiment obscur et prémonitoire, mêlant amour et disparition. Le foisonnement de Tokyo, l'érotisme, les rencontres les plus incongrues, jusqu'à une série plus insolite, celle des *Flowers*, donnent lieu à un désir d'images qui semble inextinguible chez Araki. Il lui fait dire : « Mes photos sont mon journal intime ».

Dans le cadre du mois de la Photo à Paris, le Centre National de la Photographie, avec le soutien de la Fondation du Japon et le concours du département des Affaires Internationales, présente les photographies d'Araki.

CNP Hôtel Salomon de Rothschild
11 rue Berryer 75008 Paris
01 53 76 12 32

Mél : centre.national.de.la.photographie@wanadoo.fr

EXPOSITION

Len Lye au Fresnoy

>> Jusqu'au 3 décembre 2000 à Tourcoing

Le Fresnoy, Studio national des arts contemporains, présente jusqu'au 3 décembre, un panorama de l'œuvre de Len Lye, génie méconnu, touche-à-tout, peintre et sculpteur, maître incontesté du cinéma expérimental.

L'exposition, en réunissant les divers éléments de la production de cet artiste inclassable, en rétablit l'unité et révèle un vrai projet



Len Lye à Sydney, 1925 © M. Brown

artistique : figurer le mouvement pur, remonter aux sources même de la vie.

« Len Lye : films et œuvres plastiques »

Exposition conçue en collaboration avec le Centre Pompidou.

Le Fresnoy, Studio national des arts contemporains

Tél : 03 20 28 38 00

Site internet : www.le-fresnoy.tm.fr

MUSIQUE

Les « Paris de la musique »

>> Du 22 novembre au 2 décembre 2000

L'association « Musique nouvelle en liberté » propose, du 22 novembre au 2 décembre 2000, la troisième édition des « Paris de la musique », qui mêle répertoire et musique de notre temps. Ce festival sera notamment l'occasion de découvrir la musique symphonique d'aujourd'hui avec de grandes formations orchestrales au service de l'œuvre de jeunes compositeurs.

Renseignements : 01 40 39 94 26

www.mnl-paris.com



Honoré Daumier, Double faces n°1, fonds Provost, musée d'Art et d'Histoire de Saint-Denis, photo © I. Andreani

EXPOSITIONS

« En miroir »

>> Jusqu'en février 2001

A l'initiative de l'association des conservateurs de Haute-Normandie, une réflexion commune a été menée sur le thème du miroir. Elle a donné jour à 5 expositions, chacune développant un point de vue spécifique et couvrant une période déterminée.

Miroirs et reflets, de l'Antiquité à la Renaissance musée départemental des Antiquités de Rouen >> du 21 octobre 2000 au 26 février 2001

Le miroir, du XVII^e au XX^e siècle, regard et symbole Château-musée de Dieppe >> du 28 octobre 2000 au 19 février 2001

Jeux de miroirs, vues d'optique. Le miroir objet de divertissement : de l'image fixe au cinéma musée municipal de Bernay >> du 28 octobre 2000 au 9 janvier 2001

En miroir : hommage à Bouvard et Pérouchet musée Malraux, le Havre >> du 21 octobre 2000 au 7 janvier 2001

A travers le miroir, de Bonnard à Buren musée des Beaux Arts de Rouen >> du 20 octobre 2000 au 21 janvier 2001.

Expositions reconnues « d'intérêt national » par le ministère de la Culture et de la Communication / direction des musées de France, et bénéficiant à ce titre d'un soutien financier exceptionnel de l'État.

Programme

« L'UNIVERSITÉ

DE TOUS LES SAVOIRS »

Les arts et les cultures

22 >> 28 décembre 2000

• 22 décembre

La musique
Louis Dandrel

• 23 décembre

Le cinéma comme art
Claude Makowski

• 24 décembre

L'architecture
Jean-Louis Cohen

• 25 décembre

Que reste-t'il du paradis?
Jean Delumeau

• 26 décembre

Peut-on aimer un genre?
Gérard Genette

• 27 décembre

Le peu

Pierre Sansot

• 28 décembre

Ce que nous disent les textes anciens
André Lacks

Conservatoire des Arts et Métiers

292 rue Saint Martin 75003 Paris

Du lundi au vendredi : 18h30

samedi et dimanche : 11h

Entrée libre

Mission 2000 en France :

Tél : 01 55 04 20 28

www.2000enfrance.com

RENCONTRES

Femmes cinéastes du Maghreb

>> Du 21 au 26 novembre 2000

Après les *Regards sur le cinéma marocain* en 1999, l'association Regard Sud présente cette année un festival qui réunira des femmes cinéastes de Tunisie, d'Algérie et du Maroc. Parrainée par Yasmina Benguigui (à qui l'on doit le très beau documentaire *Mémoires d'immigrés*), la manifestation se propose de nous faire découvrir une cinématographie peu connue et d'instaurer un dialogue entre le public et les réalisatrices à travers des débats.

Institut Lumière

25 rue du Premier-film 69 008 Lyon

Tél : 04 78 78 18 95

MUSIQUE

En ouverture du Salon de la Musique, un concert ouvert à tous les amateurs

>> Le vendredi 30 mars 2001

Le salon de la Musique, qui se tiendra à la Villette du 31 mars au 3 avril 2001, sera inauguré par un concert spectaculaire. Tous les musiciens amateurs, quel que soit leur instrument, leur style musical, leur âge ou leur niveau, sont invités à se rendre sur le parvis de la Villette, le vendredi 30 mars à 19 h, pour interpréter ensemble le *Boléro* de Ravel adapté et dirigé par Marc-Olivier Dupin.

Pour participer

informations et inscription
à Sécession au 01 49 53 27 00

EUROPE

Politiques audiovisuelles et diversité culturelle dans une Europe élargie



>> Prague, 5 et 6 octobre 2000

Le séminaire audiovisuel de Prague, co-organisé par la France et la République tchèque, a permis l'identification des défis et des opportunités créés par la mise en place d'un marché audiovisuel européen élargi, ainsi que l'émergence des propositions concrètes susceptibles d'accompagner ce processus. Les participants (les Quinze et les treize candidats à l'adhésion et la Suisse) ont souligné l'importance du secteur audiovisuel pour la préservation et la promotion de la diversité et de la richesse des cultures européennes dans une Europe élargie. À partir de ce constat, il leur est apparu nécessaire de fournir un cadre juridique adéquat en vue de deux objectifs : la constitution d'un espace audiovisuel européen cohérent, (synonyme d'enjeu politique, culturel et économique, destiné à favoriser les échanges culturels et une meilleure compréhension entre les peuples européens), ainsi que le renforcement de la compétitivité des acteurs audiovisuels européens à l'ère de la révolution numérique.

L'existence d'un système dual, caractérisé par un système public fort et un secteur privé dynamique est l'une des clés de voûte de l'Europe de l'audiovisuel. Il doit être conforté par la sécurisation juridique du financement des chaînes publiques. Le développement d'instruments nationaux et européens (dans le cadre des programmes *Phare* et *Média* de la Banque européenne d'investissement et du Fonds européen d'investissement) pour favoriser la production, le développement, la distribution et la promotion de programmes culturellement diversifiés constitue également un élément déterminant pour atteindre ces objectifs.

Conformément au traité sur l'Union européenne, l'application du droit de la concurrence doit prendre en compte la spécificité culturelle de ce secteur et permettre l'émergence de grands groupes européens en vue de la création d'une véritable industrie culturelle européenne dans le contexte d'une concurrence mondiale.

Enfin, les participants ont réaffirmé la légitimité des aides publiques à la création et à la diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles et ont marqué leur attachement à ce que la capacité à définir et développer des politiques nationales et communautaires pour la sauvegarde et la promotion de la diversité culturelle européenne soit vigoureusement promue dans les instances multilatérales.

PUBLICATION**La culture cinématographique des Français**

La Documentation française vient de publier une étude qui dresse un panorama complet de la consommation et de la culture cinématographique des Français en salles, en vidéo et à la télévision. Sur la base d'un sondage mené auprès de 1500 individus, l'étude répertorie tant les connaissances que les goûts cinématographiques de nos concitoyens : elle s'appuie notamment sur l'analyse, par le public, de 80 films.

« La culture cinématographique des Français » de Jean-Michel Guy Ministère de la Culture et de la Communication - Département des études et de la prospective La Documentation française - Questions de culture

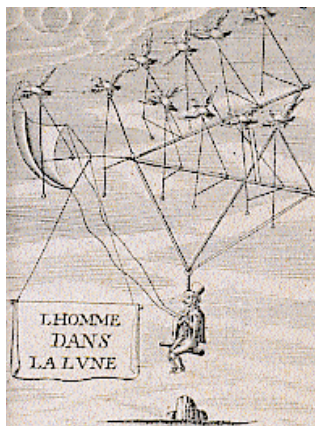
EXPOSITION**« Visions du futur »****>> Jusqu'au 1^{er} janvier 2001**

L'aube du III^e millénaire est un moment opportun pour s'interroger sur la façon dont les hommes de chaque époque ont imaginé leur futur. « Visions du futur » présente deux cent œuvres représentatives de nombreuses cultures et civilisations, invitent à découvrir la variété et la beauté des représentations du futur à travers l'histoire.

« Visions du futur »

exposition réalisée avec le soutien de la Mission 2000 en France Galeries nationales du Grand Palais

L'homme dans la lune, photo © RMN

**« ART IMPRIMÉ »****Antoni Muntadas, au cneai****>> Jusqu'au 17 décembre 2000**

Le Cneai, centre national de l'estampe et de l'art imprimé-Maison Levanneur-île des impressionnistes, propose des expositions et édite des livres d'artistes. Il présente jusqu'au 17 décembre, l'œuvre d'Antoni Muntadas.

Île des Impressionnistes 78400 Chatou
Tél : 01 39 52 45 35

EXPOSITION**Architecture(s) de bibliothèques****>> Jusqu'au 14 janvier 2001**

Le concept de bibliothèque municipale à vocation régionale a vu le jour avec la loi du 13 juillet 1992. Il s'agissait de favoriser la création en province de grands établissements. Douze projets menés par les collectivités territoriales se sont inscrits dans ce programme. Huit ans après, quatre bibliothèques sont ouvertes, les huit autres ouvriront avant le début de 2003. L'exposition « Architecture(s) de bibliothèques » réalisée par la Direction du livre et de la lecture en collaboration avec l'Institut français d'architecture, propose une mise en regard de ces réalisations ou projets architecturaux.

« Architecture(s) de bibliothèques : 12 grandes réalisations en région (1992-2000) »

Institut français d'architecture

L'exposition sera présentée dans plusieurs villes concernées : Châlons-en-Champagne, La Rochelle, Limoges, Marseille, Montpellier, Nice (sous réserve de confirmation), Poitiers, Reims, Rennes, Toulouse, Troyes.

ARCHITECTURE**« Mutations » de la ville contemporaine****>> Du 24 novembre 2000 au 25 mars 2001**

« Mutations », événement « 2000 en France » mis en place par Arc en rêve-centre d'architecture, invite à une réflexion sur les grandes mutations que connaissent les villes et les territoires d'aujourd'hui. Une exposition, des conférences et colloques, un cycle de cinéma et des animations permettent à tout un chacun de participer au débat sur les nouvelles formes de la ville, et de la société, qui naissent de l'urbanisation globale de la planète.

« Mutations » à l'Entrepôt
7 rue Ferrère 33000 Bordeaux
Tél : 05 56 52 78 36
<http://www.Arcenreve.com>

ARCHÉOLOGIE**Une coopération franco-jordanienne redonne vie à l'Artémis de Petra**

Catherine Tasca a remis le 10 octobre la statue de l'Artémis de Petra, restaurée par le laboratoire EDF-Valectra, à Son Excellence Adnan Talhouni, Ambassadeur du Royaume Hachémite de Jordanie en France.

Présentés en 1997 à l'Institut du Monde Arabe, dans le cadre de l'exposition *Sur les pas des archéologues* les fragments d'une statue acéphale en bronze du II^e siècle après JC, dite Artémis de Petra ont été confiés pour restauration par la direction des antiquités jordaniennes et l'Institut français d'archéologie du Proche Orient aux laboratoires EDF-Valectra... Les deux équipes d'archéologues, française et jordanienne, ont, depuis 1975, complètement renouvelé la connaissance des thèmes et périodes clés de l'histoire de la région, notamment avec les programmes de sauvegarde et de mise en valeur des sites de Petra et de Jerash. Le laboratoire EDF-Valectra, en appliquant à l'archéologie des techniques mises au point pour l'industrie, a notamment restauré, dans le cadre d'un programme de la Fondation Électricité de France, le rouleau de cuivre de la Mer Morte, les outils du site de Jerash et les statuettes omeyyades de Mafraq.

Artémis restaurée

Les ingénieurs d'EDF ont examiné la structure interne de la statue d'Artémis par radiographie X et gammagraphie, analysé la composition du métal et des produits de corrosion par spectrométrie et diffraction X. Ces analyses ont permis de déterminer les techniques de



Restauration de la statue d'Artémis, photo © Fondation Électricité de France

restauration électrochimiques pour une meilleure préservation de l'œuvre. Les résultats de ces examens sont consignés dans une importante documentation que le laboratoire met à la disposition des chercheurs spécialistes de l'Antiquité. Voilà 2000 ans environ, des mains ont mêlé le cuivre et l'étain pour obtenir un bronze très pur, contenant peu de plomb et de zinc. Elles l'ont coulé, à la cire perdue, en plusieurs pièces qui ont été assemblées en les soudant par une nouvelle fusion du bronze suivant la technique antique. Les défauts soigneusement gommés, le métal poli, elles ont réussi à suggérer le mouvement du corps et le drapé des tissus. Le fait que son culte soit attesté à Petra, la position du corps conduisent à penser qu'il s'agit d'une Artémis à la jambe pliée, appuyant son genou sur la proie qu'elle terrasse. Le retour de l'Artémis de Petra, après près de vingt siècles de vicissitudes historiques, dans son pays d'origine porte témoignage de l'excellente qualité de la coopération culturelle franco-jordanienne.

Contact : Fondation EDF
Nathalie Bazoche 01 40 42 70 24

MUSIQUE

Les Trans Musicales de Rennes

>> 29, 30 Nov-1, 2 Déc

Les Trans Musicales de Rennes ont atteint leur rythme de croisière avec cette 22^e édition mais elles comptent bien continuer à jouer leur rôle de dénicheur de nouveaux talents. Venant de tous les continents, des artistes reconnus (de Bertrand Burgalat à De La Soul) se mêlent à d'autres, en passe de le devenir. Cette année, les rencontres ne seront pas uniquement musicales mais aussi graphiques par le biais d'expositions (photos, peintures) et de projections (documentaires, vidéos d'art expérimental). Des espaces de réflexion seront également aménagés afin de débattre des problèmes que rencontre le milieu musical (droits d'auteurs et internet, problématique des petits lieux, etc)

Transmusicales de Rennes

02 99 31 12 10

NOMINATIONS

Bruno Suzarelli, directeur de l'administration générale

Ancien élève de l'ÉNA (1973-1975), Bruno Suzarelli a été notamment sous-directeur du personnel, de l'équipement et du budget à la direction des musées de France (1984-1988), délégué-adjoint aux arts plastiques et directeur du Centre national des arts plastiques (1988-1992), directeur de l'administration générale au ministère de la jeunesse et des sports (1992-1995), chef de la mission réformes de la gestion publique au Commissariat à la réforme de l'État. Depuis janvier 1999, Bruno Suzarelli était directeur général de l'Union centrale des arts décoratifs.

CINÉMA EN EUROPE

Réunion du comité d'experts d'« Europa Cinémas »

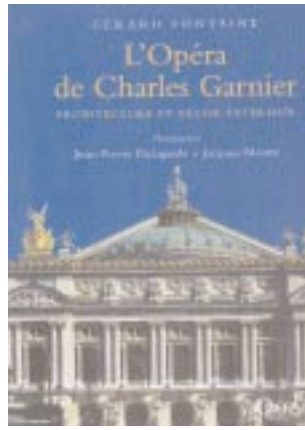
Europa Cinémas a réuni son Comité d'Experts le 22 septembre dernier à Bruxelles : la programmation des écrans du réseau pour le premier semestre 2000 était à l'ordre du jour, ainsi que la validation du montant du soutien attribué à chaque salle.

>> Durant cette période, les salles du réseau européen *Europa Cinémas* (759 écrans pour 296 salles dans 180 villes) ont programmé 60% de séances européennes dont 38% de séances pour des films européens non nationaux. La circulation de ces derniers constitue l'objet principal du mécanisme de soutien.

>> Le film anglais *Fish and chips* de Damien O'Donnell est en tête du box office européen des salles du réseau (hors Royaume-Uni) avec 500 000 entrées. Ce film est lauréat du prix *Média* qui récompense le premier film européen ayant réalisé, avec le soutien de *Média*, le plus grand nombre d'entrées européennes en dehors de son pays d'origine.

>> Du 13 au 16 septembre 2000 s'est déroulée à Rabat la deuxième Conférence Audiovisuelle du Partenariat euro-méditerranéen. Elle a permis à *Europa Cinémas* de signer une vingtaine de contrats et d'engager la distribution de plusieurs films européens au Maroc, en Algérie, en Tunisie, en Egypte, en Israël, dans les Territoires Palestiniens, en Jordanie, au Liban, en Syrie, en Turquie, à Chypre et à Malte. Ce nouveau réseau méditerranéen permettra de développer un marché pour les producteurs et exportateurs européens, tout en assurant une réciprocité à travers la programmation dans les salles d'*Europa Cinémas* de films méditerranéens.

« Europa Cinéma » est un réseau de salles soutenu par le Programme « Média » de l'Union Européenne et par la Commission européenne (Bruxelles), le Centre National de la Cinématographie (Paris), Euromed Audiovisuel (MAE-Commission Européenne), Eurimages (Conseil de l'Europe-Strasbourg), le ministère français des Affaires étrangères (Paris)



PUBLICATION

L'Opéra de Charles Garnier

Le chantier de restauration de l'Opéra Garnier s'est achevé en juin 2000. Gérard Fontaine retrace les différentes étapes et les prouesses techniques de ce travail tout en revenant sur l'histoire de la conception du monument, avec l'appui d'une abondante iconographie. Au fil des pages, l'auteur nous propose aussi une réflexion parallèle sur l'art lyrique et sur cette œuvre de Charles Garnier, équivalent architectural du spectacle lui-même.

« L'Opéra de Charles Garnier

Architecture et décor extérieur »

de Gérard Fontaine

Centre des monuments nationaux/

Éditions du patrimoine

PUBLICATION

Une ethnologie des monuments historiques

Érigé pour entretenir la mémoire, le monument pérennise ce que l'autorité souhaite immortaliser et le monument *historique* est choisi comme celui qui incarne le mieux le destin imaginé de la nation. *Domestiquer l'histoire* tente de comprendre les raisons de l'intérêt toujours intense pour ces hauts lieux. Sous la direction de Daniel Fabre, les auteurs, ethnologues ou historiens d'art, s'attachent à des territoires et des sociétés marqués par la conversion monumentale et patrimoniale, de la Sicile orientale au pays valencien.

« Domestiquer l'histoire » 200 p. 130F collection « Ethnologie de la France », coéditée par la Mission du patrimoine ethnologique de la Direction de l'Architecture et du Patrimoine et la Mission des Sciences de l'Homme

Contact : Dorine Bertrand 01 40 15 86 63

Mél : dorine.bertrand@culture.fr

PUBLICATION

Le monastère royal de Brou

L'association des amis de Brou s'est jointe aux Éditions du Patrimoine et aux éditions Art Lys, pour présenter, dans un ouvrage richement illustré, le monastère de Brou. Un visite détaillée de l'église, édifice gothique flamboyant du XVI^e siècle, du cloître, et du musée, dont les collections vont de l'art flamand du XV^e siècle à la création contemporaine.

« Le monastère royal de Brou-L'église et le musée-Bourg-en-Bresse »

De Marie-Françoise Poiret

Éditions du Patrimoine/Éditions Art Lys

THÉÂTRE ET DANSE

www.onda-international.com, un site pour les échanges internationaux

Le site onda-international.com, entièrement bilingue, naît de la volonté de rendre accessible au plus grand nombre les outils que l'ONDA élabore pour favoriser les échanges internationaux entre professionnels du théâtre et de la danse. L'ONDA poursuit un travail continu de repérage et de sélection, principalement selon un critère : le risque artistique dans le domaine de la création contemporaine. Sur le site, ce travail se décline en trois axes : l'*Agenda International*, l'actualité de la création contemporaine, les *Opérateurs Référencés*, une sélection de structures françaises et européennes ayant une programmation internationale innovante, les *Sites Ressources*, les lieux d'où partent les informations. Les informations données sont, pour l'instant, principalement à caractère européen mais s'élargiront au reste du monde, avec la progression du repérage.

Contact : Giusi Tinella et Catherine

Barthélemy : 01 42 80 28 22

Mél : info@onda-international.com

Étude LES PRATIQUES CINÉMATOGRAPHIQUES DES JEUNES

Le Centre National de la Cinématographie a mené une analyse détaillée des pratiques cinématographiques des jeunes s'appuyant sur différentes enquêtes réalisées auprès du public du cinéma depuis plusieurs années.

6-24 ans : l'âge d'or des pratiques cinématographiques

En 1999, 9 jeunes sur 10 (contre un Français sur deux) sont allés au moins une fois au cinéma. Le poids des 6-24 ans dans les entrées cinéma est encore plus fort : ils réalisent plus de 2 entrées sur 5. De plus, c'est au sein du public des jeunes que se trouve la plus forte proportion d'habités (c'est-à-dire allant au cinéma au moins une fois par mois) : 42% des 6-24 ans et 57,8% des 20-24 ans. Cette part des habitués a progressé plus sensiblement chez les jeunes que pour l'ensemble de la population cinématographique.

Ces chiffres ne doivent cependant pas masquer une évolution récente soulignée par l'étude : si les moins de 24 ans vont plus souvent au cinéma qu'il y a quelques années, ils sont cependant moins nombreux à y aller. En effet, si, de 1993 à 1999, la population cinématographique totale a gagné 2,6 millions de spectateurs, la population cinématographique des jeunes a « perdu » 194 000 spectateurs en l'espace de sept ans.

La population des jeunes spectateurs affiche des caractéristiques particulières

L'analyse fait apparaître que les 6-24 ans vont de plus en plus au cinéma pendant l'été : ils ont réalisé en 1999 plus d'une entrée estivale sur deux. Par ailleurs, les jeunes fréquentent davantage les multiplexes que les salles Art & essai : 46% des spectateurs de multiplexes ont moins de 25 ans. En outre, les jeunes spectateurs sont plus nombreux que les spectateurs en général à voir un film dès sa première semaine de sortie. Les moins de 25 ans jouent un rôle prépondérant dans le « bouche à oreille » qui accompagne la sortie d'un film. Les jeunes parlent davantage des films qu'ils ont vus, et à un plus grand nombre de personnes. Enfin, l'étude montre que les jeunes se rendent plus souvent que leurs aînés au cinéma en groupe.

Pour en savoir plus :

CNC, Service des études, des statistiques et de la prospective
Tél : 01 44 34 38 26



Le Kiosque des noctambules de Jean-Michel Othoniel, place Colette, Paris, photo © M. Bruno, RATP-Audiovisuel

INAUGURATION

Le « Kiosque des Noctambules »
de Jean-Michel Othoniel
place Colette

Le 30 octobre dernier, Michel Duffour a inauguré la nouvelle entrée du métro Palais-Royal - Musée du Louvre réalisée par Jean-Michel Othoniel : *Le Kiosque des Noctambules*. Cette œuvre en fonte d'aluminium et en perles de verre colorées a été commandée à l'artiste par la RATP à l'occasion du centenaire du métro. Ce kiosque est à la fois un clin d'œil aux bouches de métro d'Hector Guimard, un élément fonctionnel de mobilier urbain et un lieu de rendez-vous pour les amoureux. Pour la réalisation de ce « mobilier-sculpture », Jean-Michel Othoniel a développé un important travail sur la résistance du verre au Centre International de Recherche sur le Verre et les Arts plastiques à Marseille puis à Murano. La protection des sculptures en verre situées sur le fait des coupoles a été réalisée en dentelle de fil d'acier à Bayeux.

« MONTER/SAMPLER »
« l'échantillonnage
généralisé »

>> Du 15 novembre au 21 décembre 2000
au centre Pompidou

Peut-on parler d'œuvre d'art ou de création à part entière lorsqu'il s'agit d'une association, même savante, d'éléments déjà existants? La manifestation organisée par le centre Pompidou aura pour objectif de répondre à ces questions sur le sample. Appelé aussi échantillonnage, ce procédé qui pose des questions d'ordre philosophique, juridique et économique, se retrouve dans de nombreux domaines artistiques. Du dadaïsme des années 20 à la techno aujourd'hui, le sampling a investi la poésie, la musique, le cinéma, ainsi que le web qui s'avère être un terrain tout à fait propice. La manifestation du musée national d'art moderne illustrera ce qui constitue un « genre » par des projections de films et vidéos. Des concerts et performances auront également lieu.

Renseignements:

Centre Pompidou 01 44 78 12 33

ALFRED PACQUEMENT

« Ma passion pour l'art contemporain est intacte »

Ce n'est pas dans le Centre Georges-Pompidou que nous accueillons Alfred Pacquement, nouveau directeur du musée national d'Art moderne, mais dans les bureaux de l'administration qui lui font face. Par les fenêtres, on aperçoit les tubulures colorées de l'arrière du Centre, qui donnent toujours la même impression : celle de contempler les rouages - ordinairement cachés - d'une extraordinaire machine...

Cette étonnante machine, Alfred Pacquement, treize ans après l'avoir quittée, vient de la retrouver - « en parfait état de marche », souligne-t-il. Mais est-elle la même que celle qu'il a connue comme conservateur de 1971 à 1987 ?

La magie du Centre

« Il est incontestable que le Centre a beaucoup changé. Les travaux de réaménagement et de réorganisation qui ont été effectués - et qui sont très réussis - modifient notre appréhension de l'ensemble du bâtiment aussi bien que du musée. Mais c'est bien toujours, en même temps, le même lieu exceptionnel, le même lieu magique et stimulant. »

Cette magie préservée, que compte en faire le nouveau directeur du musée national d'Art moderne ? Il a pour lui la durée - son mandat ne sera pas de trois ans, comme c'était le cas pour ses prédécesseurs, mais de cinq ans - mais il trouve, à son arrivée, une programmation déjà arrêtée pour les deux années à venir. « Je ne me sens absolument pas frustré par cette programmation qui s'impose à moi

dans ses grandes lignes. Et d'ailleurs, comment pourrais-je l'être ? », répond-il. « Comment pourrais-je ne pas me réjouir de l'exposition Dubuffet, qui aura lieu l'an prochain, ou bien encore de celle qui sera consacrée à Raymond Hains ? Il s'agit-là de deux très grands artistes, de deux œuvres admirables. C'est d'ailleurs - peut-être vous en souvenez-vous - avec une grande exposition Dubuffet que j'avais ouvert la Galerie nationale du Jeu de Paume... Et puis cette programmation n'exclut pas une certaine souplesse, qui me permettra de prendre quelques initiatives. Ainsi l'année prochaine, j'organiserai un hommage à Michel Parmentier, qui est mort l'an dernier, ainsi qu'une exposition consacrée à la photographe américaine Nan Goldin. »

La vie des collections

« La programmation - poursuit le nouveau directeur du MNAM - n'est, au demeurant, qu'un des éléments de la politique culturelle du musée : elle est loin d'être le seul. Derrière les expositions qui ponctuent la vie de l'établissement et attirent, bien légitimement, l'attention, il y a la vie du musée au jour le jour, la vie des collections, et leur présentation permanente au public. » Que compte faire Alfred Pacquement dans ce dernier domaine et peut-on s'attendre, à court ou à moyen terme, à un nouvel accrochage ? « Mon prédécesseur, Werner Spies, a très clairement dit que l'accrochage - et notamment celui de la partie contemporaine - devrait être régulièrement

modifié et je reprends entièrement à mon compte ce point de vue. Le nouvel accrochage qui sera proposé au printemps prochain ne sera pas une proposition ferme et définitive. Il s'agira d'une lecture, parmi d'autres, de la scène contemporaine et qui, en temps utile, sera remplacée par d'autres. Proposer, chaque année, une nouvelle présentation des collections permanentes, et notamment des collections contemporaines, me semble être un objectif raisonnable. »

Un rôle pilote

Alfred Pacquement entend-il poursuivre la politique de dépôts mise en œuvre par le MNAM depuis plusieurs années ? « Il est dans notre vocation - répond-il - de jouer un rôle pilote vis à vis des autres musées et des autres lieux dédiés à l'art vivant en France. Nous avons, en tant que musée national d'Art moderne, une responsabilité particulière... et un rôle spécifique à jouer. » « La politique de dépôts continuera donc à être mise en œuvre, avec un objectif simple et clair : celui d'aider les établissements qui le souhaitent - et qui ont un projet culturel allant dans ce sens - à constituer des ensembles d'art moderne et contemporain de qualité. » L'exemple des Abattoirs, à Toulouse, où a été déposée une grande partie de la donation Cordier, fournit une bonne illustration de ce que nous souhaitons. L'établissement est très satisfait de pouvoir présenter cet



Alfred Pacquement, photo © G. Meguerditchian

ensemble très cohérent et le donateur l'est également. Nous nous félicitons, pour notre part, d'avoir trouvé - avec les Abattoirs - un partenaire qui nous aide à mettre en valeur cette remarquable collection. »

Le contact avec les artistes

Alfred Pacquement aime-t-il toujours autant l'art, et notamment l'art vivant, qu'à ses débuts de conservateur au MNAM ? « Oui - répond-il - mon engagement pour l'art, et notamment pour l'art vivant est toujours aussi grand. Ma passion est intacte. J'ai toujours eu, que cela soit à la Galerie nationale du Jeu de Paume, à la Délégation aux arts plastiques ou encore à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, des missions de responsabilité. Mais j'ai toujours essayé de faire en sorte qu'elles ne me privent pas du contact - que rien ne peut remplacer - avec les œuvres et les artistes. J'entend bien continuer... et faire tout ce que je pourrai pour que les créateurs - et tout particulièrement ceux qui travaillent à Paris et en France - se sentent chez eux au Centre. Il faut que s'établisse entre eux et nous une relation directe et forte une relation de grande proximité. »